



Lieu historique national du Canada

# Gulf of Georgia Cannery

Plan directeur

2011



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA

# GULF OF GEORGIA CANNERY

PLAN DIRECTEUR

2011

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada

Lieu historique national du Canada Gulf of Georgia Cannery, plan directeur.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Gulf of Georgia Cannery National

Historic Site of Canada management plan.

Comprend des réf. bibliogr.

Également disponible sur l'Internet.

Également publ. sous forme de CD-ROM.

ISBN 978-1-100-97959-5

No de cat.: R61-62/2011F

1. Lieu historique national Gulf of Georgia Cannery (Richmond, C.-B.)--Gestion. 2. Lieux historiques--Colombie-Britannique--Gestion.
3. Lieux historiques--Canada--Gestion. I. Titre.

FC3814 G8 P3714 2011

338.4'76649420971133

C2011-980130-2

## AVANT-PROPOS



Fort de ses 100 ans, le réseau des lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation géré par Parcs Canada offre aux Canadiennes et aux Canadiens, de même qu'aux visiteurs de partout dans le monde, la possibilité de profiter pleinement de notre merveilleux pays et d'y vivre des expériences exceptionnelles.

Du plus petit parc national au lieu historique national le plus couru, en passant par l'aire marine nationale de conservation la plus vaste, chacun des trésors nationaux du Canada multiplie les possibilités d'apprécier le patrimoine historique et naturel de notre pays. Ces lieux constituent des sources d'inspiration, de détente, d'apprentissage et de découverte. Ils représentent ce que le Canada a de mieux à offrir, et c'est grâce à ces lieux spéciaux que nous sommes tous profondément liés à notre identité canadienne.

Ces endroits irremplaçables, ce riche patrimoine, nous a été confié il y a une centaine d'années. Aujourd'hui, nous continuons de développer le réseau pancanadien d'aires protégées, nous réfléchissons à sa croissance constante et nous planifions pour les années à venir. Ce faisant, nous avons le souci constant de favoriser la création de liens durables avec notre patrimoine et d'encourager des moyens de profiter de nos lieux protégés tout en les préservant pour les générations à venir.

Nous envisageons un avenir dans lequel ces lieux spéciaux aident les Canadiens et Canadiennes à apprécier et comprendre leur pays et contribuent au bien-être économique des régions comme à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement est de promouvoir une culture de conservation du patrimoine au Canada en offrant aux citoyens des possibilités exceptionnelles de tisser des liens personnels avec notre patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada Gulf of Georgia Cannery. Je suis très reconnaissant envers les nombreuses personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce plan, en particulier l'équipe dévouée de Parcs Canada et la Gulf of Georgia Cannery Society, ainsi que tous les organismes locaux et les individus qui ont fait preuve d'enthousiasme, de travail acharné, d'esprit de collaboration et d'un sens extraordinaire de l'intendance.

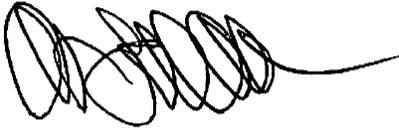
Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, c'est avec plaisir que j'approuve le plan directeur du lieu historique national du Canada Gulf of Georgia Cannery.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Peter Kent". The signature is stylized and fluid.

Peter Kent  
Ministre canadien de l'Environnement et  
ministre responsable de Parcs Canada



APPROBATION RECOMMANDÉE PAR:



---

**Alan Latourelle**  
**Directeur général**  
**Parcs Canada**



---

**Helen Davies**  
**Directeur**  
**Unité de gestion, Côte de la Colombie-Britannique**  
**Parcs Canada**





© Clayton Pery

## RÉSUMÉ

Les lieux historiques nationaux revêtent une très grande importance pour le Canada. Ils témoignent des tournants de l'histoire de notre pays et mettent en évidence notre créativité humaine et nos traditions culturelles. Le lieu historique national du Canada (LHNC) Gulf of Georgia Cannery compte parmi plus de 2 000 endroits, personnes et événements que commémore le gouvernement du Canada. Ensemble, ces commémorations forment le réseau de lieux historiques nationaux du Canada.

Perché sur un quai et des pilotis dans le bras sud du fleuve Fraser, la conserverie Gulf of Georgia est une structure imposante dans le village de Steveston, une petite collectivité de Richmond, en Colombie-Britannique. Construite en 1894, la conserverie était le plus grand bâtiment du genre de la province. La mise en conserve a cessé dans

les années 1930, mais la conserverie a continué d'exister à titre d'atelier de filets, de dépôt de poissons et, plus tard, d'usine de réduction du hareng avant de fermer ses portes en 1979.

Le LHNC Gulf of Georgia Cannery commémore l'histoire de la pêche sur la côte Ouest du Canada. Le lieu doit son importance nationale à ses liens avec l'industrie de la pêche depuis les années 1870 jusqu'à nos jours, à son emplacement à Steveston, de tout temps le village de pêche le plus important de la côte Ouest et à ses bâtiments et ressources qui existent toujours et témoignent du développement de l'industrie.

Rédigé en collaboration avec la Gulf of Georgia Cannery Society et fruit de la participation des intervenants et du public, ce plan directeur modifie et remplace celui

qui a été déposé en 2003. Ce plan comprend une stratégie quinquennale de mise en œuvre assortie de cibles et de mesures. C'est le principal document de référence pour la prise de décisions et la reddition de comptes concernant le lieu.

Intégrant les trois volets du mandat de Parc Canada, soit la protection des ressources patrimoniales, l'offre d'expériences aux visiteurs et l'éducation du public et la diffusion externe, ce plan propose une mise à jour de la vision pour le lieu. Il comprend aussi trois stratégies clés et une approche de gestion par zone :

- La stratégie *Tenir le coup* est axée sur l'amélioration de la conservation de la conserverie et de ses collections afin d'assurer le partage de notre patrimoine avec les générations présentes et futures. Cette stratégie clé vise à améliorer l'état du lieu.
- *L'expérience de Steveston* établit des liens entre la conserverie et la collectivité afin que les deux puissent se développer ensemble. Le lieu a comme objectif d'entretenir les nouvelles relations et celles qui existent déjà dans le but d'améliorer les activités de promotion et les programmes, faisant en sorte que la conserverie soit au cœur de l'« Expérience de Steveston ».
- Explorer la conserverie, en personne ou à distance, et *Se laisser prendre par la véritable côte Ouest*. Cette stratégie vise à assurer que le lieu continue à toucher le cœur et l'esprit des Canadiens et Canadiennes en offrant des programmes qui répondent aux besoins et aux

attentes des visiteurs. Elle vise aussi à créer des possibilités et des produits de diffusion externe nouveaux et améliorés pour les gens qui ne visiteront peut-être pas le lieu.

- La conserverie peut être confondue avec une entreprise de pêche commerciale active. L'approche de gestion par zone axée sur *l'extérieur des murs de la conserverie* permettra d'accueillir les visiteurs et d'améliorer le système d'orientation et l'image de marque du lieu. Cette approche permettra aussi de découvrir de nouvelles expériences et de nouveaux produits à l'extérieur du complexe de la conserverie.

Les rapports annuels tiendront les gens au fait des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et de la vision du plan. Dans cinq ans, ce plan fera l'objet d'un examen officiel pour qu'il demeure un outil de gestion pertinent et efficace du LHNC Gulf of Georgia Cannery.



# TABLE OF CONTENTS

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>i</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>v</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
1.1 Lieu historique national du Canada Gulf of Georgia Cannery.....	2
La Gulf of Georgia Cannery Society .....	2
1.2 Élaboration du plan directeur .....	3
<b>2. CONTEXTE DE PLANIFICATION</b> .....	<b>4</b>
2.1 Endroit désigné .....	4
2.2 État du lieu.....	5
Nouveaux changements au sein de la collectivité.....	6
<b>3. VISION</b> .....	<b>8</b>
<b>4. STRATÉGIES CLÉS</b> .....	<b>10</b>
4.1 Tenir le coup : Conserver la conserverie et ses collections .....	10
Objectifs : .....	11
4.2 L'expérience de Steveston : Faire le lien entre la conserverie et la collectivité .....	11
Objectifs : .....	12
4.3 Se laisser prendre par la véritable côte Ouest.....	12
Objectifs : .....	13
<b>5. APPROCHE DE GESTION PAR ZONE</b> .....	<b>14</b>
5.1 À l'extérieur des murs de la conserverie.....	14
Objectifs : .....	15
<b>6. STRATÉGIE QUINQUENNALE DE MISE EN OEUVRE</b> .....	<b>16</b>
6.1 Tenir le coup : Conserver la conserverie et ses collections .....	17
6.2 L'expérience de Steveston : Faire le lien entre la conserverie et la collectivité .....	19
6.3 Se laisser prendre par la véritable côte Ouest.....	201
6.4 À l'extérieur des murs de la conserverie .....	223
<b>7. SURVEILLANCE</b> .....	<b>24</b>
<b>8. ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE</b> .....	<b>25</b>
8.1 Approche de l'évaluation et résultats .....	25
8.2 Stratégies clés .....	26
Tenir le coup : Conserver la conserverie et ses collections	
L'expérience de Steveston : Faire le lien entre la conserverie et la collectivité	
Se laisser prendre par la véritable côte Ouest	
Approche de gestion par zone.....	27
8.3 Effets cumulatifs.....	27

8.4 Plan de mise en oeuvre et suivi..... 28  
8.5 Conclusion ..... 28

**9. ANNEXES ET RÉFÉRENCES ..... 29**  
9.1 Remerciements..... 29  
9.2 Références..... 31



Parcs Canada

## 1. INTRODUCTION

Parcs Canada gère un vaste réseau d'endroits patrimoniaux protégés, y compris des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation. Ces aires patrimoniales protégées mettent en évidence les richesses naturelles, culturelles et historiques de notre pays et se veulent un témoignage vivant de notre patrimoine. Il incombe à Parcs Canada de protéger ces aires et d'offrir des expériences aux Canadiens et Canadiennes, leur permettant de découvrir ces endroits et de créer des liens avec eux – ces endroits spéciaux qui contribuent à définir le Canada et les Canadiens et Canadiennes.

Le lieu historique national du Canada (LHNC) Gulf of Georgia Cannery compte parmi plus de 2 000 endroits, personnes et événements que commémore le gouvernement du Canada. Ensemble, ces

commémorations forment le réseau de lieux historiques nationaux du Canada.

*La Loi sur les lieux et monuments historiques, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et les Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada déterminent le contexte de gestion des lieux historiques nationaux. La protection de la santé et de l'intégralité, c'est-à-dire l'intégrité commémorative d'un lieu historique national, constitue une part importante du mandat de Parcs Canada. L'Agence doit donc préserver les ressources culturelles du lieu, faire connaître leur valeur patrimoniale et leur importance nationale et assurer que toutes les décisions et mesures prises concernant le lieu tiennent compte de ses valeurs patrimoniales.*

## 1.1 Lieu historique national du Canada Gulf of Georgia Cannery

Situé dans le bras sud du fleuve Fraser River dans le village de Steveston, le lieu historique national du Canada (LHNC) Gulf of Georgia Cannery commémore l'histoire de l'industrie de la pêche sur la côte Ouest du Canada (figure 1). À son origine, Steveston, situé dans le sud-ouest de Richmond, était une collectivité agricole qui est devenue le plus important village de pêche sur la côte Ouest de la Colombie-Britannique. De nos jours, une grande partie du secteur riverain est réservée à des activités connexes à la pêche.

Le début des années 1870 a vu l'expansion de la conserverie et des installations portuaires le long du fleuve Fraser. Steveston a alors pris de l'importance en tant que port central pour l'industrie de la pêche sur la côte Ouest. Les conserveries ont été construites pour exploiter les énormes montaisons de saumons dans le fleuve Fraser. Mis en boîtes, ce saumon pouvait être préservé et vendu sur les marchés européens émergents. En réponse à l'essor de la pêche du saumon dans les années 1890, les compagnies ont obtenu le capital pour établir d'importantes installations de mise en conserve et de conditionnement. La conserverie Gulf of Georgia a été construite en 1894 pendant cette période de croissance. Entre 1894 et 1979, elle a fait fonction de conserverie de saumon, de dépôt de poissons, d'atelier de filets et d'entreprise de réparation pour le compte de la Canadian Fishing Company, de conserverie de hareng, d'usine de transformation du hareng et de traitement de la roque de hareng. Chaque nouvelle utilisation exigeait des ajouts ou des modifications aux installations et à l'infrastructure.

La conversion du lieu en ce qu'il est aujourd'hui a débuté au milieu des années 1980 avec des travaux de stabilisation. Une partie du lieu historique national a été ouverte en 1984 pour fêter son centenaire.

FIGURE 1  
Emplacement du lieu historique national du  
Canada Gulf of Georgia Cannery



L'ouverture officielle a eu lieu en l'an 2000. Les travaux de réfection des bâtiments et d'élaboration d'expositions se sont poursuivis jusqu'au début des années 2000.

### La Gulf of Georgia Cannery Society

Un groupe de citoyens conscients de l'importance du patrimoine ont reconnu le besoin de préserver une partie de leur histoire locale et ont mobilisé l'appui à la désignation de la conserverie Gulf of Georgia en tant que lieu historique national. Ces gens ont aidé à créer la Gulf of Georgia Cannery Society qui s'est constituée en personne morale en 1986. Ce groupe a joué un rôle intégral dans la conservation et la mise en valeur du lieu tout au long de sa transformation d'usine de pêche fermée en édifices commémorés et enfin en attraction publique à valeur patrimoniale. En l'an 2000, la société a assumé l'entière

responsabilité de la gestion de la conserverie à la suite d'une entente conclue avec Parcs Canada, un rôle qu'elle continue de jouer.

Le LHNC Gulf of Georgia Cannery est l'un des quelques lieux de Parcs Canada qui sont gérés par une société à but non lucratif. Cette société est responsable de tous les aspects du fonctionnement quotidien du lieu, y compris les services aux visiteurs, l'interprétation, la programmation, le marketing, la gestion des collections et l'entretien continu. Parcs Canada demeure responsable des réparations et rénovations majeures, du réaménagement de l'exposition permanente, de l'établissement des frais d'utilisation et de l'élaboration et de la mise en œuvre de lignes directrices pour la conservation et l'entretien du patrimoine. Ensemble, la Gulf of Georgia Cannery Society et Parcs Canada œuvrent pour préserver, mettre en valeur et promouvoir l'histoire de la conserverie et de l'industrie de la pêche sur la côte Ouest.

## 1.2 Élaboration du plan directeur

Un plan directeur est le principal document de référence qui guide la prise de décisions et de mesures en matière de partage, de protection, de gestion et d'exploitation d'un lieu historique national. La loi exige des plans directeurs pour tous les lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada. Ces documents, préparés avec la participation de partenaires, d'intervenants et du public canadien, font l'objet d'un examen officiel tous les cinq ans pour en assurer la pertinence et l'efficacité continues.

Le plan de 2011, le troisième qui a été élaboré pour le LHNC Gulf of Georgia Cannery, modifie et remplace celui de 2003, actualisant l'orientation de la gestion. Ce

plan facilite la réalisation de la vision et de l'objectif de Parcs Canada en intégrant dans la vision pour le lieu les trois volets du mandat de l'Agence, soit la protection des ressources patrimoniales, l'offre d'expériences aux visiteurs et l'éducation du public et la diffusion externe. Le plan comprend trois stratégies clés et une approche de gestion par zone.

### **Vision de Parcs Canada :**

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

### **Résultat stratégique de Parcs Canada :**

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Étant donné la relation de collaboration entre Parcs Canada et la société, on a sollicité leur participation dès le début du processus d'élaboration du plan directeur, ce qui a contribué à déterminer l'orientation du plan. On a également invité les intervenants, la collectivité et le public à participer à l'examen du plan lors d'une séance de visualisation d'avenir avec des groupes à but non lucratif locaux et d'une journée portes ouvertes pour la collectivité.

Le LHNC Gulf of Georgia Cannery s'engage à soumettre un rapport annuel sur la mise en œuvre de son plan directeur. Ces mises à jour annuelles seront diffusées auprès des partenaires, des intervenants et des membres du public intéressés.



Parcs Canada

## 2. CONTEXTE DE PLANIFICATION

Parmi les nombreuses conserveries qui parsemaient jadis la côte Ouest de la Colombie-Britannique, celle-ci est l'une des rares à avoir survécu. C'est un édifice iconique pour la collectivité de Steveston. Son emplacement en plein sur les quais où se vendent les poissons et où amarre la flotte de pêche crée des liens visuels entre l'histoire et l'industrie dynamique d'aujourd'hui. En tant que lieu commémoratif de *l'industrie de la pêche sur la côte Ouest*, la structure physique de la conserverie est très importante car elle représente la nature changeante de l'industrie de la pêche.

La conserverie offre divers programmes d'interprétation et des activités spéciales au grand public, aux écoles et à d'autres groupes. Les visiteurs entament un voyage dans le temps dicté par les besoins

changeants de l'industrie. Parmi les principales expositions, on compte une chaîne de mise en conserve du saumon qui met en valeur l'histoire sociale et technologique de l'industrie, une usine de réduction du hareng et un espace d'exposition souple. La conserverie abrite aussi une boutique de cadeaux qui offre une grande variété de marchandises thématiques.

### 2.1 Endroit désigné

L'endroit désigné, c'est-à-dire l'endroit visé par la commémoration du lieu historique national, comprend le complexe d'édifices associés au traitement et à la mise en conserve du poisson, y compris les dépendances adjacentes (figure 2). Le complexe de la conserverie est construit sur un grand quai qui repose sur de lourds

pilotis en bois enfoncés dans le lit et la rive du fleuve. La superstructure est utilitaire, bien construite et faite entièrement de bois. Ce complexe est très large, ayant une superficie au sol de 3 580 mètres carrés et une mezzanine de 1 790 mètres carrés.

Le complexe, construit de 1984 à 1964, a subi des modifications physiques dictées par les nouvelles exigences industrielles. Le complexe comprend l'édifice principal de la conserverie, l'entrepôt de glace, l'usine d'huile alimentaire, le hangar de barils d'huile, le poste de garde, la fonderie, le parc de stockage, les bers de barils d'huile et trois mètres du quai sud immédiatement adjacent et parallèle à la conserverie. Le LHNC est considéré comme un édifice patrimonial fédéral classé par le Bureau

d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP).

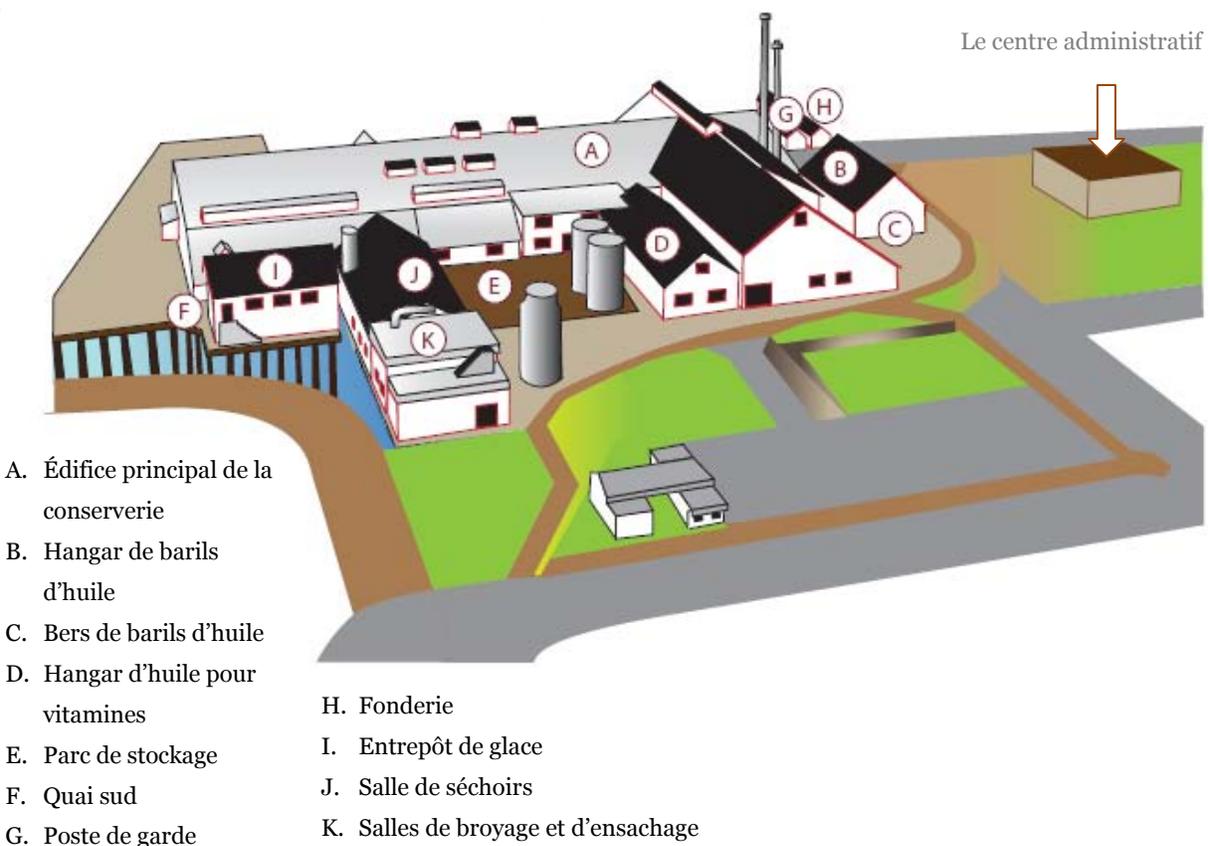
## 2.2 État du lieu

Au cours des dernières années, les mesures de gestion ont amélioré l'état du lieu. En voici les points saillants :

- ✓ La recapitalisation du matériel audio-visuel dans le théâtre et la chaîne de mise en conserve de la côte Ouest, deux éléments majeurs de ce que le lieu offre aux visiteurs.
- ✓ Le remplacement des bardeaux et des gouttières pour réduire le risque d'infiltration d'eau.

FIGURE 2

Carte détaillée du lieu Gulf of Georgia Cannery



- ✓ La collaboration avec nos partenaires fédéraux et municipaux pour assurer le respect des valeurs patrimoniales du lieu au moment de l'aménagement du terrain adjacent sur lequel se trouvait le hangar de fer blanc.
- ✓ La publication et la diffusion de livres qui présentent les résultats de recherches et les messages relatifs à l'exposition temporaire annuelle.
- ✓ L'entretien et l'élargissement des relations avec la collectivité aboutissant au parrainage d'activités réussies telles que le Steveston Farmers and Artisans Market et des soirées musicales.

Le *Rapport sur l'état du lieu* examine les ressources culturelles du LHNC, l'expérience offerte aux visiteurs, le programme d'éducation du public et de diffusion externe, la mobilisation d'intervenants et de partenaires et certaines questions clés. Le rapport 2010 a conclu que, dans son ensemble, le lieu Gulf of Georgia Cannery est en bon état et que dans certains secteurs il affiche un rendement exceptionnel. Sa cote au chapitre de la conservation de ressources patrimoniales est de 9/10, signalant une seule dégradation mineure de l'intégrité commémorative du lieu. Les structures ont conservé leur caractère patrimonial au fil des années et la conserverie contribue au riche paysage culturel de l'industrie de la pêche à Steveston.

Le taux de fréquentation affiche une hausse. De 2005 à 2009, le nombre moyen de visiteurs par année atteignait 22 216. En 2010, la conserverie en a accueilli 48 484. L'augmentation considérable du nombre de visiteurs peut en grande partie être attribuée à la tenue d'activités spéciales populaires telles que la Conserverie en musique (une série musicale en plein air), la Fête du saumon (musique et danse folkloriques) et le Farmers and Artisans Market. La conserverie reçoit quatre principaux types de visiteurs : visiteurs indépendants,

groupes organisés, participants à des programmes scolaires et participants à des activités spéciales.

La mobilisation d'intervenants et de partenaires est essentielle à l'intégration du lieu dans la collectivité dans son ensemble et dans la région touristique. La conserverie est un chef de file à cet égard. Parcs Canada devrait la considérer comme un modèle des points de vue innovation, structure et succès. On a recours à des initiatives de diffusion externe pour joindre une clientèle éloignée, y compris la participation à des activités spéciales, Internet et les publications de la conserverie.

*Le rapport sur l'état du lieu* soulève d'importantes questions, y compris le besoin de faire ce qui suit :

- Incorporer les sciences sociales pour mieux comprendre les besoins et les attentes des visiteurs.
- Améliorer les expériences offertes aux visiteurs et la communication de messages.
- Améliorer les relations avec les partenaires.
- Assurer la régulation des conditions ambiantes pour protéger les ressources culturelles (objets).
- Maintenir les ressources bâties en bon état dans un climat maritime rigoureux.
- S'occuper des problèmes structureux dans l'entrepôt de glace (escalier et deuxième étage).
- Assurer un traitement régulier contre les insectes perceurs du bois (une menace imminente pour les bâtiments).

Les stratégies clés et l'approche de gestion par zone qui font partie de ce plan directeur abordent ces questions.

#### Nouveaux changements dans la collectivité

1. Le système de digues le long du fleuve Fraser est en train d'être mis à jour. Il en résultera le rehaussement des digues de un à trois mètres dans les environs de la

conserverie. La conserverie ne sera pas protégée contre les inondations, car elle se retrouvera du côté eau de la digue. La modification du système de digues aura des répercussions sur l'accès des visiteurs et la conservation des ressources.

2. La ville de Richmond a proposé la création d'un district patrimonial à Steveston. La proposition originale ne visait pas la conserverie. Grâce à des soumissions de la Gulf of Georgia Cannery Society et de Parcs Canada, on envisage maintenant d'inclure la conserverie dans le district, ce qui créera de nouvelles possibilités de marketing, de promotion et de partenariat.
3. Le village de Steveston prend de l'ampleur et profiterait de l'établissement d'une installation communautaire multifonctionnelle. Cette nouvelle installation pourrait contribuer à établir de nouvelles synergies au sein de la collectivité en abritant tous les outils, allant d'un centre d'information touristique à un poste de police communautaire. Le LHNC, qui a besoin d'un nouveau centre administratif et d'un nouvel espace d'entreposage des collections, pourrait abriter un tel projet à l'extérieur des terres désignées, là où se trouve le centre administratif actuel.
4. Le développement commercial d'une propriété voisine pourrait affecter le patrimoine visuel. Il peut s'avérer possible de construire un espace conçu spécialement pour l'entreposage de collections dans le cadre de ce projet de développement ou d'autres semblables à l'avenir.

décrites à la section 5.0 – Approche de gestion par zone (À l'extérieur des murs de la conserverie).



Parcs Canada

Les mesures à prendre en réponse à ces changements futurs et possibles sont



Parks Canada

### 3. VISION

À la suite de consultations, la vision telle qu'elle est énoncée dans le plan directeur de 2003 a été mise à jour. Cette vision décrit ce que devrait être la conserverie Gulf of Georgia à l'avenir en tant que témoignage vivant de la pêche sur la côte Ouest.

*Juchée sur des pilotis de bois au-dessus du majestueux fleuve Fraser, la conserverie Gulf of Georgia est l'une des rares saumoneries du 19<sup>e</sup> siècle qui existent toujours sur la côte Pacifique. À son apogée, c'était la conserverie monstre de la Colombie-Britannique, le plus grand bâtiment en son genre et le plus important producteur de saumon en conserve.*

*Les bâtiments historiques peints en blanc éclatant et bordés de rouge ancrent cette modeste collectivité côtière à ses origines maritimes. Une visite à Steveston est incomplète sans une visite à la conserverie. Le marché public tout près de la conserverie, la flotte moderne de bateaux de pêche, la vente de poissons sur les quais et les concerts d'été sur la terrasse du parc de stockage font de la conserverie une destination incontournable.*

*Découvrez tout ce que ce lieu a à offrir. Commencez votre voyage dans le passé en pointant votre arrivée à l'ancienne horloge de la conserverie. Découvrez le mur de poissons grandeur nature tout en écoutant le doux clapotis des vagues sous le plancher de la conserverie. Passez la main sur la table de nettoyage où travaillaient jadis des femmes chinoises, japonaises, européennes et autochtones. Lorsque se fait entendre le vrombissement rythmique des machines de la chaîne de mise en conserve, apprenez à communiquer en utilisant des signes de la main pour compenser le cliquetis des boîtes et le sifflement des couteaux.*

*Comme voue le dirait n'importe quel vétéran, la pêche trouve moyen de nous accrocher pour la vie.*





Parcs Canada

## 4. STRATÉGIES CLÉS

La modification du plan de 2011 contient des stratégies clés pour aborder de façon intégrée les problèmes et les défis actuels qui confrontent le lieu et ainsi progresser vers la réalisation de la vision pour le lieu. Il s'agit des stratégies suivantes :

1. Tenir le coup : Conserver la conserverie et ses collections;
2. L'expérience de Steveston : Faire le lien entre la conserverie et la collectivité; et
3. Se laisser prendre par la véritable côte Ouest.

Chaque stratégie clé comprend des objectifs qui aident à mettre le plan directeur en œuvre. La section 6 : *Stratégie quinquennale de mise en œuvre* associe des mesures et des cibles mesurables à chaque objectif.

### 4.1 Tenir le coup : Conserver la conserverie et ses collections

*Cette stratégie clé facilite la conservation des bâtiments et des objets qui forment le cadre dans lequel les visiteurs et autres personnes découvrent l'histoire et s'en rapprochent en explorant le contenu du complexe de la conserverie et ses collections.*

Le *Rapport sur l'état du lieu* de 2010 a cerné des lacunes dans les pratiques de gestion des ressources et dans l'état de ces ressources. En comblant ces lacunes, on permet au lieu de faire un pas de plus vers la réalisation de son état futur désiré. En fin de compte, les ressources directement liées à la désignation d'un lieu historique national ne devraient pas être endommagées ni

menacées. Ceci s'applique à l'apparence, la structure, l'échelle et l'aménagement de l'endroit désigné LHNC. De plus, toutes les décisions et les mesures qui influent sur le lieu doivent respecter les valeurs patrimoniales de ce lieu.

En tant qu'endroit commémoratif de l'industrie de la pêche sur la côte Ouest, le complexe de la conserverie illustre la nature changeante de cette industrie. En explorant les bâtiments, les visiteurs font un voyage dans le temps dicté par les besoins changeants de l'industrie. La construction des bâtiments et leur emplacement près et au-dessus du fleuve créent un besoin d'entretien constant. Le climat maritime affecte non seulement la peinture, mais aussi les éléments structuraux et l'équipement intérieur. Le climat maritime favorise la propagation d'insectes tels que les lyctes.

La conserverie Gulf of Georgia a été désignée édifice fédéral du patrimoine classé. Il incombe à Parcs Canada de respecter et de conserver le caractère patrimonial de la conserverie tel qu'il est défini dans l'*Énoncé d'intégrité commémorative* et de consulter le BEEFP avant de prendre des mesures qui pourraient en affecter le caractère patrimonial. Le plan d'entretien du lieu a été conçu en fonction des besoins d'entretien quotidien et à long terme.

L'histoire est conservée et mise en valeur non seulement par les bâtiments mais aussi par les collections. De nombreux objets culturels dans les collections de Parcs Canada et de la Gulf of Georgia Cannery Society sont entreposés dans la conserverie humide qui n'est pas munie de dispositifs de contrôle des conditions ambiantes. Heureusement, la plupart des objets sont robustes et conçus en fonction d'un environnement maritime. Il existe cependant un problème de conservation qu'il faut régler. En plus, il n'y a aucun moyen à l'heure actuelle d'accéder aux

objets à des fins de recherche, d'apprentissage ou de découverte.

### Objectifs :

- Maintenir ou améliorer l'état du lieu par l'entremise d'une gestion active du lieu.
- Créer un lieu d'entreposage de la collection de ressources culturelles pour faciliter la conservation et la mise en valeur des objets.

## 4.2 L'expérience de Steveston : Faire le lien entre la conserverie et la collectivité

*Cette stratégie clé vise l'établissement de liens entre la conserverie et la collectivité pour que tous deux puissent se développer ensemble. L'emplacement de la conserverie en plein sur les quais où se vendent les poissons et où amarre la flotte de pêche crée des liens visuels entre l'histoire et l'industrie dynamique d'aujourd'hui. Le lieu vise à entretenir les relations actuelles et nouvelles pour améliorer les activités de promotion et les programmes et assurer que la conserverie continue de se démarquer au cours des années à venir.*

Nous ferons fond sur les principaux atouts de la conserverie – son statut d'icône, symbole de l'industrie de la pêche sur la côte Ouest et son emplacement très en vue à Steveston – afin de rehausser l'attrait touristique de la conserverie et de renforcer son lien avec les membres de la collectivité. La conserverie deviendra un élément incontournable de « l'expérience de Steveston », faisant partie d'une excursion à ce petit village de pêche.

Nous tirerons profit de la popularité de la conserverie à titre de lieu où se tiennent des activités spéciales. Au cours des dernières années, quelques activités inspirées par le thème du lieu ont été bien accueillies et d'autres événements communautaires,

comme le Festival des grands voiliers (2002) et le marché local, ont attiré un plus vaste public.

En tant qu'exploitants collaboratifs du LHNC Gulf of Georgia Cannery, la Société et Parcs Canada comptent sur la coopération et l'appui de bénévoles, de partenaires locaux et d'autres personnes pour réaliser la vision pour le lieu. Le lieu continuera d'entretenir des relations enrichissantes avec ces groupes. Il établira aussi des relations avec de nouveaux partenaires, organismes et intervenants.

Il est nécessaire de trouver des moyens innovateurs d'améliorer les services qu'offre la conserverie en renforçant les relations avec la ville de Richmond et en créant des partenariats avec d'autres groupes de la collectivité. Les partenariats peuvent aider à rendre le lieu plus attrayant, à augmenter le nombre de visiteurs, à améliorer la promotion, à favoriser l'attachement des membres de la collectivité au lieu et à assurer que la présence de la conserverie n'est pas diminuée par l'aménagement des terrains riverains adjacents.

#### **Objectifs :**

- Faire preuve de leadership en collaborant avec la ville de Richmond et les propriétaires de terres adjacentes pour mettre en valeur et protéger les caractéristiques patrimoniales de la conserverie et des environs de Steveston.
- Augmenter le nombre de visiteurs (assidus et nouveaux) et la fidélité de la collectivité en travaillant dans un esprit de coopération et d'intégration avec les partenaires, les intervenants et les parrains.

#### **4.3 Se laisser prendre par la véritable côte Ouest**

*Explorez la conserverie, en personne ou à distance, et laissez-vous prendre par la*

*véritable côte Ouest. Cette stratégie vise à assurer un sentiment d'attachement continu dans le cœur et dans l'esprit des Canadiens et Canadiennes par le biais de programmes qui répondent aux besoins et aux attentes des visiteurs. La stratégie vise également à créer de nouvelles possibilités et de nouveaux produits de diffusion externe améliorés à l'intention des gens qui ne visiteront peut-être pas le lieu. Les résultats inciteront les visiteurs et les Canadiens et Canadiennes intéressés, provenant de différentes origines ethniques, à partager leurs connaissances et leur enthousiasme avec d'autres.*

Parmi les nombreuses conserveries qui parsemaient jadis la côte Ouest de la Colombie-Britannique, celle-ci est l'une des rares à avoir survécu. En ce moment, les visiteurs accueillent bien ce qui leur est offert, mais leur expérience pourrait être enrichie. Les possibilités stimulantes abondent, comme l'établissement d'un lien avec différentes communautés ethnoculturelles étant donné la main-d'œuvre traditionnellement multiculturelle de la conserverie.

À l'aide d'outils de segmentation et d'évaluation du marché, nous voulons faire fond sur les programmes d'interprétation, les programmes scolaires et les activités spéciales pour assurer que l'offre de services répond aux attentes et les dépassent. Une évaluation approfondie des clientèles actuelles permettra de cerner les lacunes et ainsi d'élaborer de nouveaux programmes pour attirer les marchés sous-représentés tels que les nouveaux Canadiens, les communautés ethnoculturelles et les jeunes. Un programme renouvelé incitera les gens à revisiter ce lieu dynamique pour explorer différentes facettes de l'histoire de notre industrie de la pêche commerciale, que ce soit pour des motifs de nostalgie, de divertissement, d'apprentissage ou pour vivre belle expérience familiale.

En offrant des possibilités d'apprentissage efficaces et pertinentes, le programme

d'éducation du public et de diffusion externe aidera à cultiver le soutien et l'engagement à l'égard de la protection et de la mise en valeur du patrimoine. Le programme d'éducation et de diffusion externe se développera dans des contextes officiels (établissements d'enseignement), non officiels (groupes organisés) et informels.

**Objectifs :**

- Offrir une expérience de grande qualité aux visiteurs aux intérêts et capacités variés.
- Accroître la participation au programme scolaire du lieu.
- Communiquer avec de nouveaux publics par l'entremise d'un programme de diffusion externe agrandi.



©Clayton Perry

## 5. APPROCHE DE GESTION PAR SECTEUR

Lorsque les groupes de ressources, les possibilités offertes aux visiteurs et les aspects opérationnels se prêtent à une approche de gestion commune, on opte pour une approche de gestion par secteur. Cette approche permet de fournir une orientation sur des questions directement associées à une aire du lieu.

### 5.1 À l'extérieur des murs de la conserverie

*N'ayant pas changé depuis ses débuts, la conserverie peut être confondue avec une entreprise de pêche commerciale active. Le terrain à l'extérieur des bâtiments permet d'enrichir l'expérience des visiteurs et de créer une impression dramatique d'être arrivés. L'approche « À l'extérieur des murs de la conserverie » invitera à explorer la*

*possibilité d'offrir de nouvelles expériences et de nouveaux produits à l'extérieur du complexe de la conserverie.*

Il existe un programme d'interprétation à l'intérieur de la conserverie, mais on a l'occasion d'explorer la possibilité d'offrir de nouvelles expériences et de nouveaux produits tout près de la conserverie et à l'extérieur du lieu. On vise à faire de la conserverie le point de repère de l'« expérience de Steveston ». À cette fin, il faut s'assurer que les gens qui passent près de la conserverie savent qu'il s'agit d'un lieu historique qui mérite d'être exploré. La création d'une atmosphère d'accueil et d'un système d'orientation sont deux des principaux problèmes à régler par l'entremise de l'approche de gestion par zone « À l'extérieur des murs de la conserverie ».

### Objectifs :

- Créer une atmosphère d'accueil dans les environs immédiats de la conserverie, attirant ainsi de nouveaux visiteurs qui explorent déjà le village de Steveston
- Réagir de manière réceptive et flexible aux occasions qui peuvent se présenter (par l'entremise de partenaires, de développement communautaire, etc.) pour procurer un avantage net à la conserverie.





Parcs Canada

## 6. STRATÉGIE QUINQUENNALE DE MISE EN ŒUVRE

Cette section explique comment les objectifs énoncés dans les deux sections précédentes s'inscrivent dans la stratégie quinquennale de mise en œuvre. Vous trouverez ci-dessous les objectifs et l'échéancier pour les cibles à atteindre et les mesures à prendre

pour chacune des stratégies clés et l'approche de gestion par zone.

## 6.1 Tenir le coup : Conserver la conserverie et ses collections

### Objectif 6.1.1 :

*Maintenir ou améliorer l'état du lieu grâce à une gestion active du lieu.*

#### Cibles :

- D'ici 2014, 100% des bâtiments historiques sont jugés être dans un état de passable à bon.
- L'efficacité de la communication des motifs de la désignation du LHNC Gulf of Georgia Cannery passe de 74 % (donnée de base pour 2007 selon le sondage du Programme d'information sur les visiteurs) à 75 % ou plus.
- La cote d'intégrité commémorative, selon la mise à jour de l'Évaluation de l'intégrité commémorative de 2014, demeure 9/10 ou passe à 10/10.

#### Mesures et année(s) de mise en œuvre

	2011	2012	2013	2014	2015
1. Terminer le plan d'entretien à long terme pour le lieu : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir compte de la nature cyclique des besoins en matière d'entretien continu pour assurer de ne pas en négliger une partie (ex.: traitement contre les lyctes).</li> <li>• Établir un calendrier pour les plus grands travaux d'entretien (ex. : système électrique, systèmes d'extinction d'incendies, peinture extérieure).</li> </ul>	✓	✓			
2. Évaluer les pilotis historiquement inexacts qui bloquent l'accès par bateau à l'entrepôt de glace et en considérer l'enlèvement. Prendre des mesures fondées sur l'évaluation des répercussions sur les valeurs historiques et patrimoniales du lieu. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudier les différents moyens de faciliter temporairement la sortie du quai où travaillent des gens vers le terrain de stationnement lors d'activités spéciales.</li> </ul>	✓	✓	✓		
3. Terminer les travaux de conservation de l'entrepôt de glace : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabiliser le 2<sup>e</sup> étage et l'escalier intérieur.</li> </ul>	✓	✓			
4. Étudier les besoins et assurer le suivi de l'installation de systèmes de détection et d'extinction d'incendies dans le poste de garde et la fonderie.			✓	✓	✓
5. Trouver des moyens innovateurs de raconter aux visiteurs l'histoire de l'industrie de la pêche sur la côte Ouest et de les sensibiliser aux modifications physiques de la conserverie qui en ont résulté.		✓	✓		

**Objectif 6.1.2 :**

*Assurer l'entreposage de la collection de ressources culturelles de façon à faciliter la conservation et la mise en valeur des objets.*

**Cible :**

- 90 % des objets façonnés<sup>1</sup> historiques dans la collection de Parcs Canada qui sont liés aux motifs de la désignation sont jugés en bon état ou en état passable lors de leur évaluation en 2014.

**Mesures et année(s) de mise en œuvre**

	2011	2012	2013	2014	2015
1. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de conservation des ressources culturelles meubles.	✓	✓			
2. Conformément à la politique de Parcs Canada, rationaliser entièrement la collection en retirant de l'inventaire les objets façonnés qui sont dangereux, qui ne conviennent pas ou qui existent en double. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette mesure s'applique à la fois à la collection de Parcs Canada et à celle de la Gulf of Georgia Cannery Society.</li> </ul>	✓	✓	✓		
3. En matière d'entreposage des collections, étudier et mettre en œuvre de nouvelles options qui permettent la régulation du climat. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Considérer la possibilité d'intégrer un élément d'entreposage visuel.</li> <li>• Les options peuvent comprendre de nouvelles techniques et une installation construite spécialement à cette fin.</li> <li>• Étudier les possibilités de permettre aux visiteurs de découvrir des objets jadis inaccessibles; d'organiser des programmes sur mesure (ex. : des visites en coulisses axées sur les pratiques de conservation et les ressources culturelles de la conserverie).</li> </ul>	✓	✓	✓	✓	

<sup>1</sup> L'état de l'inventaire est coté ainsi : bon 35%; passable 55 %; mauvais 5 %; cote non disponible 5 %.

## 6.2 L'expérience de Steveston : Faire le lien entre la conserverie et la collectivité

### Objectif 6.2.1 :

**Faire preuve de leadership en collaborant avec la ville de Richmond et les propriétaires de terres adjacentes pour mettre en valeur et protéger les caractéristiques patrimoniales de la conserverie et des environs de Steveston.**

### Cible :

- Participer aux questions d'utilisation et de planification des terres qui font l'objet de consultations et ont des répercussions sur le patrimoine dans les environs de la conserverie Gulf of Georgia.

### Mesures et année(s) de mise en œuvre

	2011	2012	2013	2014	2015
1. Participer activement à la planification communautaire locale, y compris la Heritage Commission de la ville de Richmond et le Steveston Village Conservation Program, s'il y a lieu.	✓	✓	✓	✓	✓
2. Passer en revue et soumettre des recommandations relatives aux questions d'utilisation et de planification des terres ayant des répercussions sur le patrimoine de la conserverie Gulf of Georgia.	✓	✓	✓	✓	✓

### Objectif 6.2.2 :

**Augmenter le nombre de visiteurs (assidus et nouveaux) et la fidélité communautaire en travaillant dans un esprit de coopération et d'intégration avec les partenaires, les intervenants et les parrains.**

### Cibles :

- Augmenter de 35 % le taux moyen de fréquentation sur cinq ans pour qu'il passe de 22 217 d'après les données de base de 2010<sup>2</sup> à 29 994 en 2014.
- D'ici 2014, recruter au moins un autre partenaire pour améliorer l'expérience offerte aux visiteurs, la diffusion externe et la gestion des ressources culturelles.

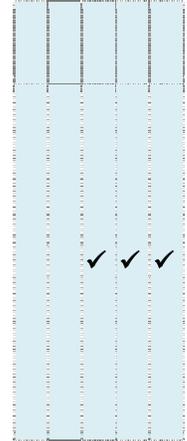
### Mesures et année(s) de mise en œuvre

	2011	2012	2013	2014	2015
1. Déterminer les principaux marchés de visiteurs à cibler au cours des cinq prochaines années en collaborant avec les organismes de tourisme locaux et régionaux.	✓	✓			
2. Élaborer des stratégies ciblées pour encourager les résidents locaux à visiter souvent en améliorant les programmes de fidélisation actuels (ex. : adhésion à la société, laissez-passer annuel, laissez-passer d'ambassadeur, etc.) et en créant des activités qui les interpellent directement.	✓	✓	✓		
3. Créer de nouvelles initiatives de partenariat, notamment avec l'industrie du		✓	✓	✓	✓

<sup>2</sup> Les données de base sont la moyenne quinquennale présentée dans le *Rapport sur l'état du lieu de 2010*.

tourisme, pour étendre notre portée et mieux pénétrer les régions du Vancouver métropolitain et de la vallée du Fraser.

4. Rechercher activement de nouvelles initiatives de partenariat qui aideront la conserverie à multiplier ses services et ses produits afin d'attirer un plus grand nombre et une plus grande variété de visiteurs. Envisager de faire ce qui suit :
  - Appuyer l'organisation de nouvelles activités spéciales annuelles ou individuelles.
  - Étudier les choix d'aliments et de souvenirs qui font partie d'une visite.
  - Commercialiser *l'Expérience de Steveston* et la conserverie Gulf of Georgia.



Parcs Canada

### 6.3 Se laisser prendre par la véritable côte Ouest

#### Objectif 6.3.1 :

**Offrir une expérience de grande qualité aux visiteurs aux intérêts et capacités variés.**

#### Cible :

- Sur trois ans, augmenter de 10 % le taux moyen de visiteurs assidus de la région pour qu'il passe de 280 en 2010 à 308 en 2013 d'après le nombre total de laissez-passer annuels et d'adhésions à la société.

#### Mesures et année(s) de mise en œuvre

	2011	2012	2013	2014	2015
1. Définir le marché actuel (qui visite le lieu) et le contexte opérationnel global (destinations), en fondant l'analyse sur des données de science sociale.	✓	✓			
2. Définir les segments du marché, actuels et potentiels, en se fondant sur le nombre actuel de visiteurs, les priorités de l'Agence et les marchés émergents mal desservis.		✓	✓		
3. En tenant compte des marchés et des publics prioritaires définis, créer de nouveaux produits et offrir des expériences sur le lieu qui correspondent à leurs besoins, désirs, styles de vie et valeurs. Considérer les programmes et les services comme faisant partie de l'expérience.				✓	✓

#### Objectif 6.3.2 :

**Accroître la participation au programme scolaire du lieu.**

#### Cible :

- Augmenter le nombre d'élèves qui visitent le lieu de la moyenne quinquennale<sup>3</sup> de 2 753 à 3 000 en 2013.

#### Mesures et année(s) de mise en œuvre

	2011	2012	2013	2014	2015
1. Améliorer le contact avec les enseignants par le biais d'activités telles qu'une promotion plus intense lors de conférences provinciales d'enseignants et de contacts personnels avec les écoles régionales.	✓	✓	✓	✓	✓
2. Recourir à une gestion adaptative du programme scolaire, apportant des améliorations fondées sur les évaluations des enseignants et les exigences changeantes du programme d'études.	✓	✓	✓	✓	✓
3. Adapter les outils pédagogiques existants en fonction du Centre national de ressources éducatives sur le Web.		✓		✓	

<sup>3</sup> La moyenne quinquennale calculée pour la période de 2006 à 2010.

**Objectif 6.3.3 :**  
*Communiquer avec de nouveaux publics par l'entremise d'un programme de diffusion externe agrandi.*

- Cible :**
- Réussir à faire publier en moyenne quatre articles à la une du *Richmond Review* ou du *Richmond News* par année civile.
  - Créer une exposition portative pour atteindre de nouveaux marchés ethnoculturels à l'extérieur du lieu.
  - Distribuer 2 500 exemplaires de la nouvelle publication (titre provisoire – Histoire de la conserverie Gulf of Georgia) aux écoles et bibliothèques régionales.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	2011	2012	2013	2014	2015
1. Mettre à jour le programme médiatique de diffusion externe sans personnel, y compris le site Web de Parcs Canada, les médias sociaux, le canal YouTube, la géocachette, les médias imprimés et les expositions à l'extérieur du lieu.			✓		
2. Faire la promotion de la conserverie en participant à des activités spéciales à l'extérieur du lieu.	✓	✓	✓	✓	✓
3. Développer les trousse de diffusion externe et en faire la promotion auprès des écoles primaires et secondaires.		✓		✓	
4. Travailler proactivement avec les médias pour accroître la couverture de la conserverie par divers médias régionaux et provinciaux.	✓	✓	✓	✓	✓



Parcs Canada

## 6.4 À l'extérieur des murs de la conserverie

### Objectif 6.4. 1:

***Créer une atmosphère d'accueil dans les environs immédiats de la conserverie, attirant ainsi de nouveaux visiteurs qui explorent déjà le village de Steveston.***

#### Mesures et année(s) de mise en œuvre

1. Élaborer un plan d'aménagement du paysage qui respecte le caractère patrimonial de la conserverie, crée une approche accueillante et met en lumière la connectivité entre le lieu et le front de mer adjacent où travaillent les gens.
2. Travailler avec les partenaires locaux et les gouvernements pour améliorer les panneaux indicateurs pour la conserverie sur le lieu même et à l'extérieur.

	2011	2012	2013	2014	2015
1. Élaborer un plan d'aménagement du paysage qui respecte le caractère patrimonial de la conserverie, crée une approche accueillante et met en lumière la connectivité entre le lieu et le front de mer adjacent où travaillent les gens.		✓			
2. Travailler avec les partenaires locaux et les gouvernements pour améliorer les panneaux indicateurs pour la conserverie sur le lieu même et à l'extérieur.	✓	✓			

### Objective 6.4.2:

***Réagir de manière réceptive et flexible aux occasions qui peuvent se présenter (par l'entremise de partenaires, du développement communautaire, etc.) pour créer un avantage net pour la conserverie.***

#### Mesures et année(s) de mise en œuvre

1. Collaborer activement avec les autorités compétentes pour assurer que le rehaussement des digues ne nuise pas à l'accès à la conserverie ni à l'esthétique de cette dernière.
2. Appuyer activement l'inclusion de la conserverie dans le district patrimonial de Steveston et participer aux nouvelles possibilités de marketing, de promotion et de partenariat qui peuvent se présenter.
3. Saisir les occasions de créer des installations pour entreposer les collections et les mettre en valeur :
  - Sur les terres de Parcs Canada, à l'extérieur de l'endroit désigné, pour améliorer l'expérience du visiteur et la gestion des ressources culturelles (ex. : une installation communautaire multifonctionnelle qui incorpore les opérations de la conserverie ainsi que l'entreposage et la présentation des collections).
  - Dans un bâtiment existant, à l'intérieur de l'endroit désigné.

	2011	2012	2013	2014	2015
1. Collaborer activement avec les autorités compétentes pour assurer que le rehaussement des digues ne nuise pas à l'accès à la conserverie ni à l'esthétique de cette dernière.	✓	✓	✓		
2. Appuyer activement l'inclusion de la conserverie dans le district patrimonial de Steveston et participer aux nouvelles possibilités de marketing, de promotion et de partenariat qui peuvent se présenter.	✓				
3. Saisir les occasions de créer des installations pour entreposer les collections et les mettre en valeur :					
• Sur les terres de Parcs Canada, à l'extérieur de l'endroit désigné, pour améliorer l'expérience du visiteur et la gestion des ressources culturelles (ex. : une installation communautaire multifonctionnelle qui incorpore les opérations de la conserverie ainsi que l'entreposage et la présentation des collections).		✓	✓	✓	
• Dans un bâtiment existant, à l'intérieur de l'endroit désigné.					



Parcs Canada

## 7. SURVEILLANCE

Parcs Canada utilise divers outils pour surveiller l'état du LHNC Gulf of Georgia Cannery. Les ressources culturelles sont surveillées par l'entremise d'un programme d'entretien cyclique qui vise à la fois les ressources sur place (bâtiments) et les ressources meubles. Le personnel de gestion des biens et des ressources culturelles de la Société, l'Unité de gestion et le Centre de services de l'Ouest et du Nord effectuent des évaluations régulières des ressources culturelles du lieu. On évalue l'état des ressources culturelles tous les cinq ans et on en fait rapport dans les mises à jour de l'Évaluation de l'intégrité commémorative (EIC).

Un sondage régulier auprès des visiteurs, appelé Programme d'information sur les visiteurs, sert à évaluer les possibilités d'expériences des visiteurs et les réalisations. Les données ainsi récoltées

aident également à faire rapport sur l'efficacité des communications. L'EIC présente les résultats du sondage. Une évaluation interne de l'expérience des visiteurs est également effectuée tous les cinq ans par l'entremise d'un atelier qui regroupe le personnel, des experts et des représentants de la Gulf of Georgia Cannery Society.

L'information fournie par ces évaluations est présentée dans le Rapport sur l'état du lieu produit tous les cinq ans. Ce rapport renseigne sur l'état du lieu et sur les tendances en matière d'intégrité commémorative, d'expériences du visiteur, d'éducation du public et diffusion externe et de mobilisation d'intervenants et de partenaires. Un Rapport révisé sur l'état du lieu précédera le prochain examen du plan directeur.



Parcs Canada

## 8. ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

Parcs Canada a effectué une évaluation environnementale stratégique (EES) du *Plan directeur du lieu historique national du Canada Gulf of Georgia Cannery* de 2011 conformément à la directive du Cabinet de 2004 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes. Le plan directeur établit l'orientation du lieu pour les cinq prochaines années. L'EES avait pour but de passer en revue les stratégies et les mesures proposées dans le plan pour déterminer si elles sont susceptibles d'avoir des incidences positives ou négatives sur l'environnement et pour définir les moyens à prendre pour atténuer les incidences négatives ou améliorer les incidences environnementales positives.

### 8.1 Approche de l'évaluation et résultats

L'EES a évalué les résultats attendus de la mise en œuvre des mesures proposées dans le plan directeur. La méthodologie visait à déterminer si les résultats probables des mesures proposées dans le plan auront des incidences positives ou négatives sur les principaux enjeux décrits dans le *Rapport sur l'état du lieu historique national du Canada Gulf of Georgia Cannery* (Parcs Canada, 2010). La section 2.2 (État du lieu) fait brièvement référence aux principaux enjeux du LHNC. L'EES portait sur les incidences sur les ressources culturelles et les expériences des visiteurs que pourraient avoir les mesures proposées ainsi que sur les changements probables que subirait

l'environnement. La conserverie fait partie d'une collectivité riveraine et banlieusarde beaucoup plus vaste. L'EES a donc étudié les influences et effets du plan directeur combinés avec les influences et les sources de stress externes. Les efforts déployés pour évaluer les incidences probables du plan étaient proportionnels à la probabilité d'incidences négatives. L'orientation, les principales mesures, les cibles et les résultats attendus du plan démontrent clairement que toutes les mesures proposées visent des résultats positifs. Il est donc peu probable que la mise en œuvre du plan engendre des effets négatifs. La section suivante de l'EES traite brièvement des incidences anticipées de l'atteinte des résultats escomptés pour chaque stratégie ou groupe de mesures.

## 8.2 Stratégies clés

Le plan propose trois stratégies clés pour que Parcs Canada concentre ses efforts sur la résolution des principaux enjeux et atteigne les objectifs et cibles souhaités pour le LHNC Gulf of Georgia Cannery.

### **Tenir le coup : Conserver la conserverie et ses collections**

Cette stratégie vise principalement la gestion des ressources culturelles. Les mesures proposent des moyens de gérer les biens bâtis et les ressources culturelles meubles. La majorité des bâtiments et des ressources culturelles du LHNC sont en bon état. Toutefois, certaines ressources exigent un entretien continu ou des interventions bien ciblées. Le plan décrit les mesures à prendre pour répondre à ces besoins. Il se peut qu'une partie de ces travaux (ex. : construction possible et exploitation d'une nouvelle installation d'entreposage de la collection) donne lieu à une évaluation des incidences environnementales à l'échelle du projet en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE). La loi, les politiques et les principes de Parcs Canada en matière de gestion des ressources culturelles (ex. : Normes et lignes directrices

pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada) seront appliqués à toutes les interventions proposées qui concernent les ressources culturelles des niveaux I et II. Au besoin, les interventions proposées feront l'objet d'un examen et d'une évaluation par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP). Comme résultats, on s'attend à ce que les pratiques de gestion des ressources culturelles soient renforcées et, par conséquent, que l'état de ces ressources s'améliore. On ne prévoit aucune incidence environnementale négative de cette stratégie puisque l'enchaînement des incidences est prévisible et que les bonnes pratiques atténuent facilement ces incidences.

### **L'expérience de Steveston : Faire le lien entre la conserverie et la collectivité**

Cette stratégie est axée sur la création ou l'amélioration de partenariats et de relations entre Parcs Canada et la collectivité locale et sur le début de discussions avec les collectivités autochtones concernant l'établissement de liens plus solides avec le lieu. Parmi les résultats possibles figurent une meilleure intégration des messages des Premières nations à ceux que livrent les lieux; l'augmentation du nombre de visiteurs à la conserverie; une meilleure collaboration avec les intervenants et les partenaires; et une plus grande sensibilisation à l'importance du lieu historique national et une meilleure compréhension de cette importance. Puisqu'il est peu probable que ces stratégies engendrent des incidences environnementales négatives, de telles incidences ne font pas l'objet d'une discussion plus détaillée. Toutefois, ces stratégies contribuent considérablement à accroître la sensibilisation et la participation à la gestion du LHNC ainsi que la compréhension et le soutien du lieu.

## **Se laisser prendre par la véritable côte Ouest**

Cette stratégie vise principalement à renouveler l'expérience du visiteur et à améliorer les occasions d'apprentissage. Il se peut qu'on propose de nouvelles activités pour augmenter le nombre de services offerts. Il s'agit d'étudier les moyens d'établir de nouvelles activités ou de nouveaux messages qui attireront un plus grand éventail de groupes d'âge et de clientèles ethnoculturelles. On suggère l'offre continue d'activités spéciales pour augmenter le nombre de visiteurs et mieux faire connaître le LHNC. Ces initiatives ne nécessiteront aucune nouvelle infrastructure. On prévoit que la mise en œuvre des mesures proposées dans le plan aura comme résultats l'amélioration de l'offre aux visiteurs et des niveaux plus élevés de satisfaction des visiteurs.

## **Approche de gestion par secteur**

On propose un concept de zone pour le complexe de la conserverie avec l'intention de faire de la conserverie le point central de l'« expérience de Steveston ». Plusieurs mesures serviront à réaliser cet objectif, y compris un plan du paysage; l'amélioration des partenariats avec, entre autres, les gens de la localité; et l'inclusion du lieu dans le projet de faire de Steveston un district patrimonial. Il s'agit d'élaborer une approche intégrée de gestion des actifs de Parcs Canada à la conserverie et de définir le rôle de la conserverie au sein de la collectivité. Parcs Canada a donc l'intention de participer activement à la planification et à l'examen de toutes les initiatives susceptibles d'avoir des incidences sur le paysage culturel de la conserverie ou sur les paysages associés qui se trouvent à ou près de la conserverie. La priorité absolue sera d'assurer que le rehaussement des digues sur le fleuve Fraser n'aura pas d'incidence importante sur ces valeurs. Les principales mesures associées à l'approche de gestion par zone visent à relever les défis relatifs à la gestion actuelle du lieu et à suggérer des

moyens d'améliorer le rôle de la conserverie et sa visibilité au sein de la collectivité de Steveston. La mise en œuvre des mesures proposées dans le plan devrait améliorer l'atmosphère d'accueil à la conserverie, éveiller la curiosité à l'égard de la conserverie et attirer de nouveaux visiteurs.

## **8.3 Effets cumulatifs**

Plusieurs facteurs de stress agissent sur les ressources du LHNC Gulf of Georgia Cannery et mettent à l'épreuve la capacité de Parcs Canada à maintenir l'intégrité commémorative et les expériences de grande qualité des visiteurs. Les stratégies présentées dans le plan visent à aborder ces facteurs de stress et à obtenir des résultats positifs en ce qui a trait à l'intégrité commémorative, à l'expérience du visiteur, à l'éducation du public et à la diffusion externe. L'approche proposée vise principalement les secteurs que Parcs Canada contrôle directement, mais s'adresse aussi à un nombre important de mesures axées sur la collaboration avec les partenaires pour gérer les facteurs de stress externes qui échappent au contrôle direct de Parcs Canada. Parmi ces initiatives, on compte des propositions pour améliorer le niveau de coopération avec les administrations voisines et pour intensifier la présence de Parcs Canada à Steveston. Il est très important que Parcs Canada participe à la prise de décisions concernant l'utilisation des terres de la collectivité, notamment celles qui se trouvent dans le district patrimonial proposé pour Steveston ou près de ce district. L'absence de Parcs Canada à cet égard pourrait avoir des incidences négatives sur l'expérience du visiteur ou l'intégrité commémorative du LHNC. Le rehaussement des digues d'une manière qui défavoriserait la présence de la conserverie dans le paysage culturel riverain nuirait considérablement à l'intégrité commémorative du lieu. Cela irait également à l'encontre des efforts déployés actuellement pour augmenter la visibilité de la conserverie au sein de la collectivité.

#### 8.4 Mise en œuvre du plan et suivi

Le plan directeur sera mis en œuvre sur une période de cinq ans. À l'heure actuelle, certaines initiatives prévues n'ont atteint que l'étape de la conceptualisation. Il faudra donc planifier davantage et mobiliser davantage le public pour obtenir les résultats escomptés. Les évaluations environnementales du projet seront effectuées conformément aux dispositions de l'ACEE.

Parcs Canada dispose d'un système de mesure du rendement bien structuré. Les volets de surveillance et d'établissement de rapports du programme serviront à évaluer et à faire rapport sur les résultats de la mise en œuvre du plan directeur. Les rapports annuels feront état des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan directeur et l'atteinte des résultats escomptés. Le prochain Rapport sur l'état du LHNC Gulf of Georgia Cannery sera préparé dans cinq ans. Il résumera l'état des ressources, l'efficacité du programme et toutes autres questions importantes en suspens et marquera le début du prochain cycle d'élaboration d'un plan directeur.

#### 8.5 Conclusion

Tous les objectifs, mesures et résultats escomptés du plan directeur cadrent avec la politique et les lois de Parc Canada et visent clairement à résoudre d'importants problèmes soulevés dans le rapport sur l'état du lieu ou identifiés pendant le processus d'élaboration du plan directeur. On propose des stratégies appropriées pour éviter ou réduire les répercussions négatives de la gestion que pourraient engendrer des initiatives individuelles ou qui pourraient résulter d'effets cumulatifs. L'orientation décrite dans les stratégies de planification, combinée avec les évaluations environnementales effectuées avant le début du projet, assurera que la mise en œuvre du

plan directeur n'engendrera pas d'importants effets négatifs cumulatifs. Les incidences des projets proposés seront évaluées en conformité avec l'ACEE. En conclusion, on s'attend à ce que la mise en œuvre des stratégies et des mesures proposées dans le plan directeur donne les résultats souhaités en matière d'intégrité commémorative, d'expérience du visiteur et d'éducation du public au lieu historique national du Canada Gulf of Georgia Cannery.



Parcs Canada

## 9. ANNEXES ET RÉFÉRENCES

### 9.1 Remerciements

#### Équipe d'élaboration du plan directeur du LHNC Gulf of Georgia Cannery :

Steve Langdon	Directeur, Unité de gestion de la côte de la C.-B. (UGCCB)
John Aldag	Gestionnaire des lieux historiques nationaux, UGCCB
Marie Fenwick	Directrice exécutive, Gulf of Georgia Cannery Society
Margaret Fraser	Agente de liaison, UGCCB
Laani Uunila	Planificatrice, Centre des services de l'Ouest et du Nord (CSO)

#### Spécialistes fonctionnels et réviseurs :

Karen Lee	Directrice des programmes publics, Gulf of Georgia Cannery Society
Rob Hart	Coordinateur du marketing, Gulf of Georgia Cannery Society
Heidi Rampfl	Gestionnaire des collections, Gulf of Georgia Cannery Society

Shelley Bruce	Planificatrice, CSON
Andrée Chartier	Analyste en planification EV, Direction de l'expérience du visiteur
Monique Charette	Spécialiste principale en marketing, Direction des relations externes
Lyle Dick	Historien de la côte Ouest, CSON
Nathalie Gagnon	Conseillère principale, Secrétariat aux affaires autochtones
Anne Landry	Analyste principale en planification, Stratégie et plans
Steve Oates	Scientifique en évaluation environnementale, CSON
David Mowat	Gestionnaire – Planification, Direction des lieux historiques nationaux
Louise Murgatroyd	Agente en partenariats et mobilisation, UGCCB

**Conseil d'administration de la Gulf of Georgia Cannery Society 2010-2011 et 2011-2012:**

Eileen Carefoot	Membre
Kim Evans	Membre (2010-2011), première vice-présidente (2011-2012)
Ross Fothergill	Membre
Mel Goodwin	Membre
Kit Grauer	Membre (2011-2012)
Carl Hibbert	Membre
Robert Kiesman	Membre (2010-2012), deuxième vice-président (2011-2012)
Danny Leung	Membre 2011-2012
Jim Kojima	Trésorier
Geoff Matheson	Membre
Nora Medenwaldt	Secrétaire
Everett Pierce	Membre
Dave Semple	Deuxième vice-président (2010-2011), membre (2011-2012)
Loren Slye	Président (2010-2011), ancien président (2011-2012)
Ralph Turner	Ancien président (2010-2011), président (2011-2012)
Ed Zyblut	Premier vice-président (2010-2011), membre (2011-2012)
Bruce Livingston	Président d'honneur
Linda Barnes	Membre d'office, ville de Richmond

## 9.2 Références

- Parcs Canada. Plan d'entreprise de l'Agence Parcs Canada, 2010-2011/2014-2015, 2010.
- Parcs Canada. Rapport sur l'état du lieu historique national du Canada Gulf of Georgia Cannery, avril 2010.
- Parcs Canada. Mise à jour de l'évaluation de l'intégrité commémorative – Lieu historique national du Canada Gulf of Georgia Cannery (document interne), décembre 2010.
- Parcs Canada. Programme d'information sur les visiteurs (document interne), 2007.
- Parcs Canada. Plan directeur du lieu historique national du Canada Gulf of Georgia Cannery (déposé en mai 2003), novembre 2002.
- Parcs Canada. Le Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada, 2008.
- Parcs Canada. Lieu historique national du Canada Gulf of Georgia Cannery : Énoncé d'intégrité commémorative, novembre 1997.
- Parcs Canada. Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada : Politique sur la gestion des ressources culturelles, 1994.